

Sous l'Ancien Régime

En 1531 apparaît le titre de souverain et souveraineté de Bidache. Cette localité ne paiera jamais d'impôts au roi de France et sera le siège d'une cour souveraine qui rendra la justice en dernier ressort, sans appel. Les rois de France, favorables aux Gramont, leur permettent de créer un sénéchalat et confirment l'érection de l'église Saint-Jacques de Bidache en collégiale composée d'un doyen et de six chanoines. En 1575, Antoine Ier comte de Gramont fait homologuer la coutume écrite « de la ville, terre, juridiction et souveraineté de Bidache ». Enfin, en novembre 1648, les terres gramontoises sont érigées en duché-pairie, sauf Bidache, ce qui permettra aux Gramont de continuer à porter le titre de souverain. Sous l'Ancien Régime, la souveraineté de Bidache et son duché vivent de polyculture : froment et millet, maïs à partir de 1627, vignes abondantes, pommiers, élevage de bovins et de porcins et l'élevage des chevaux, apparaissant comme une pratique traditionnelle mais complémentaire. Par lettres patentes de mars 1609, Henri IV établit à Bidache une foire annuelle le 25 juillet (reportée plus tard en novembre) et un marché hebdomadaire le vendredi. Une colonie juive, installée à Bidache et à Came vers 1640-1645, protégée par les Gramont, assure l'agiotage (spéculation financière) et un commerce aux branches diverses. L'exploitation des carrières de pierre de Bidache constitue l'unique industrie, surtout à partir du XVIII^{ème} siècle.

En 1659, le Château de Bidache qui reçoit Mazarin à la veille de la signature du traité des Pyrénées resplendit de tout son éclat : ses bâtiments, ses jardins, ses écuries témoignent du goût et de la puissance de ses maîtres qui ne vont pas tarder à se fixer à Paris et à Versailles.

1789 apporte le trouble dans le cœur des Bidachots. Faut-il conserver la souveraineté ou accepter la réunion au Royaume de France ? Deux clans se forment. Celui qui a adopté « la réunion » l'emporte, préparant une période faite de sectarisme sans qu'apparaissent de véritables violences. La perte la plus sensible est celle du Château, ravagé par un incendie accidentel qui le transforme en ruines en 1796.

Ier Empire, Restauration, II Empire

L'Empire ramène l'ordre et l'apaisement. Le canton est créé, il regroupe 7 communes (Bardos, Guiche, Sames, Came, Bergouey, Viellenave-sur-Bidouze, Arancou) autour de son chef-lieu : Bidache. Cependant, le canton connaît l'invasion en décembre 1813 des troupes napoléoniennes et anglaises. La Restauration est accueillie avec joie comme le fut le Second Empire : paysans et artisans redoublent d'ardeur au travail, essayant d'améliorer leur condition. Peut-on parler de l'apogée de la société rurale du pays de Bidache entre 1840 et 1870, apogée semblable à celle de la société rurale de la nation française à la même époque ? La démographie semblerait nous le prouver ainsi qu'une certaine conjonction de sociabilité, d'un effort d'urbanisme, de facteurs économiques avant la grande dépression de la fin du siècle.

Le XX^{ème} siècle

En effet, depuis 1890, le canton ne cesse de se dépeupler. Les efforts sont pourtant louables et les municipalités de Bidache conduites par les maires Vincent Pochelu

et Félix Gil ont œuvré utilement.

En juin 1963, inauguration de l'implantation d'un C.E.G. (Collège d'Enseignement Général) à Bidache. En 1964, les 8 municipalités du canton décidèrent d'un commun accord, de s'unir entre elles au sein d'un syndicat intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.), 7ème syndicat de l'espèce créée dans le département et le premier dans l'arrondissement de Bayonne. Ce syndicat, présidé par M. Lasserre, est chargé de la gestion du C.E.G ainsi que d'un parc à engins destinés aux travaux publics.

1972-1975, création d'un hôtel des postes moderne à l'entrée de la route de Saint-Palais et d'un réseau d'assainissement avec une station d'épuration.

1978-1982 : création d'une école primaire, d'une classe maternelle, d'une garderie, d'un foyer-logements avec 54 appartements, d'une caserne de gendarmerie et d'une salle municipale polyvalente. Ces réalisations ont été accompagnées de travaux de viabilité : extension du réseau de l'éclairage public avec un renforcement en relation avec le projet d'illumination du Château et extension du réseau d'eau potable.